



LE CHANGEMENT CH'EZ RENAULT

- 1^{er} Groupe Automobile Européen.
- Industrie Française de l'Automobile 4^e Mondiale.
- RENAULT 104 000 salariés (près de 250 000 dans le Groupe).
- RENAULT 15 usines en FRANCE, autant à l'Etranger.
- Ses conflits les plus significatifs depuis 68 se sont situés en 1969 - 71 - 73 - 75 - 78 - 81 - 83.

Les avancées sociales consécutives à ces mouvements sont observées ou reprises dans l'ensemble de l'industrie.

ACCORD SUR LA PROGRESSION DE CARRIÈRE DES O.S.

Signé par tous les syndicats.

A partir du 1.01.1982, il est possible pour les O.S. d'accéder à la classification supérieure sous deux conditions :

- avoir 5 ans d'expérience dans le niveau de classification;
- avoir acquis dans cette période une compétence individuelle sur la base de la polyvalence ou de la formation.

Les modalités d'application seront discutées au niveau des établissements.

Cet accord s'ajoute aux résultats des conflits de 71 et 73 qui avaient permis le passage de 10 à 15% des O.S. au coefficient de P 1.

Concernant ces P 1, un nouvel échelon de P 1 est créé à 185, dont l'accès se fera dans les conditions citées plus haut.

Enfin, une évolution de 2 points sera effective par tranche de 5 ans, dans le cas où la polyvalence ne serait pas reconnue effective par la direction, ou lorsque l'ouvrier aura atteint le coefficient 185 et ne pourra accéder aux filières de professionnels.

Ces résultats concernent plus de 40 000 ouvriers. Ils apportent des augmentations de salaire moyen mensuel de 120 à 270 F (la moyenne d'ancienneté des ouvriers est supérieure à 10 ans).

ACCORD SALARIAL 1983

Signé le 27 janvier 1983 par tous les syndicats (sauf la C.G.C.).

Augmentations générales :

- 2% au 1^{er} février;
- 1,5% au 1^{er} mai;
- 1% au 1^{er} août;
- 1% au 1^{er} octobre;
- 2,5% au 1^{er} décembre.

Soit un TOTAL de 8,5% cumulés sur l'année.

Une clause de sauvegarde assure le maintien du Pouvoir d'Achat.

+ 120 F uniformes jusqu'au coefficient 230 — la partie uniforme du salaire est ainsi portée à 368 F par mois jusqu'au coefficient 230 (288 F au-dessus de 230).

Cette partie uniforme est revue en fonction des augmentations en pourcentage.

C'est la mise en place progressive du salaire en 2 éléments.

ACCORD SUR L'EXPRESSION DES SALARIÉS

Une expérience sur 1 an, concernant 15 000 salariés, avec un crédit d'heures de 6 à 9 heures sur le temps

de travail, soit la mise en place de 700 à 1 000 groupes d'expression.

Ces groupes auront le libre choix de leur animateur. L'agent de maîtrise assurant la mise en place matérielle du groupe.

Les débats porteront sur l'ensemble des questions relatives aux conditions de travail et de vie dans l'entreprise.

Les délégués syndicaux recevront comme les C.H.S.C.T. les informations relatives aux travaux des groupes. Les voeux et réponses seront traités chaque trimestre au C.E.

CONTRAT DE SOLIDARITÉ

Un contrat de solidarité a été signé le 8 avril 1982 à la Régie RENAULT. Il concerne le départ à la retraite de 3 500 personnes réparties sur les 14 usines en FRANCE et sur le réseau commercial automobile et agricole. Le plus grand nombre de départs concerne les usines suivantes :

- le Centre Industriel de Billancourt (650 personnes);
- le MANS (702);
- FLINS (564);
- CLÉON (450);
- et le Réseau Commercial (279).

Ces départs seront compensés par des embauches correspondantes de 3 500 salariés prévues dans le contrat. Cependant la dynamique d'embauches enclenchée, permet d'aller bien au-delà de ces chiffres. Par exemple, si nous comparons deux périodes correspondantes au niveau des effectifs :

- au 31 octobre 1981 : 102 581 salariés;
- au 31 octobre 1982 : 104 040 salariés.

Nous constatons une augmentation de :

- 1 459 personnes.

On peut donc dire que globalement cela a été positif même si les quotas de répartition entre les usines n'ont pas toujours été scrupuleusement respectés.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

LE CONTENU DU TRAVAIL

Le travail parcellisé issu du Taylorisme.

Si le travail à la chaîne a pu être modifié sous les coups de boutoir des grèves de 1971, 1973, 1975 (modules et autres expériences) il reste très important au niveau du montage des véhicules.

Les nouvelles technologies peuvent modifier profondément cette situation, et mettre à mal le Taylorisme.

Il faut redonner une QUALITÉ à l'emploi de l'OUVRIER par le travail en groupe, l'enrichissement des Tâches, etc.

La négociation obligatoire des plans de formation dans l'entreprise est l'occasion de redonner aux ouvriers la part qui doit leur revenir dans le budget formation.

L'expression des salariés dans des groupes homogènes de travail donneront l'impulsion nécessaire à ce débat sur la qualité de l'emploi.

LA GESTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

S'il est vrai que l'environnement du travail a changé depuis 20 ans, la réponse aux mauvaises conditions de travail (travail en fosse, galerie de peinture, exposition à la chaleur, aux produits toxiques) reste généralement l'indemnisation financière qui n'empêche pas d'absorber ces nuisances et use prématurément l'organisme.

La C.F.D.T. propose 3 orientations :

- continuer l'amélioration de l'environnement, propreté, hygiène, cadre agréable, luminosité naturelle, etc.;

- transformer l'organisation du lieu de travail pour supprimer les conditions les plus pénibles (poussière, bruit, dégagements de fumées de produits nocifs, etc.);

— substituer le plus possible la protection de l'homme (casques, vêtements encombrants, etc.) à la protection de la machine.

OUI, ce sont des investissements longs et coûteux, mais la SANTÉ vaut encore plus.

ET POURQUOI ne pas travailler que 5 heures par jour lorsqu'on est ainsi exposé à voir sa vie raccourcie de 10 ans ?

LA DURÉE DU TRAVAIL

RENAULT n'est ni mieux ni plus mal que le reste de l'industrie.

La bataille des 35 heures est ici comme partout un objectif de la C.F.D.T.; commençons donc par 2 heures en 83, puisque les pouvoirs publics peuvent aider dans le cadre des nouveaux contrats de solidarité.

Le débat dépasse les frontières nationales, oui nous le savons, nous le portons à ce niveau notamment au niveau de l'EUROPE.

Déjà nous savons que le Syndicat de la Métallurgie en ALLEMAGNE fait de cette revendication son cheval de bataille pour le renouvellement de sa convention en fin d'année.

MAIS RENAULT N'EST PAS SEUL

— M.C.A. MAUBEUGE a gagné en 82 : un contrat de solidarité, une avancée sur la durée du travail, un accord sur la politique salariale 83.

— PEUGEOT discute actuellement des classifications et de l'évolution des ouvriers; déjà des améliorations importantes sont envisagées.

— VALEO et MARCHAL discutent d'un contrat de solidarité envisageant les 37 heures, avec un débat très ferme sur la compensation salariale insuffisante proposée par la direction.

PARTOUT IL FAUT ENFONCER LE CLOU.

CITROEN
AULNAY

La F.G.M. s'est exprimée le 3 février

Il est évident que l'expression à FR 3 à 22 h 15 était très lapidaire. Sur le fond, elle reprenait ce que la section C.F.D.T. d'Aulnay avait exprimé à la presse dans la journée du 3.

La F.G.M. a donc rappelé ce que nous avions dit à la veille des élections à Aulnay en novembre 1982 où nos militants et adhérents avaient subi des pressions particulièrement dures de la part des militants C.G.T. : brimades, coups, quolibets, coups de téléphone à domicile, etc... qui continuent à se perpétuer.

Sur l'appel à manifester de la C.G.T. le 2 février 1983, la C.F.D.T. s'est exprimée par tract en signalant qu'une nouvelle fois la C.G.T. décidait seule sans aucune concertation avec la C.F.D.T. Cette seule expression C.F.D.T. suffisait pour que la C.G.T. déclenche de nouveau les pressions sur notre équipe.

Nous sommes donc devant une situation similaire à ce qui se passe chez les dockers ou dans le livre.

Nous assistons donc à un affrontement de deux camps totalitaires qui ne permet pas au syndicalisme démocratique d'avoir droit de cité.

Enfin il est évident que ces affrontements musclés ne peuvent être soutenus par la C.F.D.T. et que la liberté individuelle doit être garantie comme l'a exprimé le Ministre du Travail. Il suffit de voir le dessin en 1^{re} page de l'Aurore du 4 février 1983 pour voir que la droite utilise ces incidents pour démontrer que les droits nouveaux sont à la base du développement de la violence.

La F.G.M. se doit de soutenir ses militants dans CITROEN ou ailleurs qui vivent dans des conditions physiques et morales difficiles. La C.S.L., ses méthodes, ses pratiques sont connues, elles sont inacceptables, il est regrettable qu'à Aulnay la C.G.T. emploie trop souvent des méthodes comparables.

En marche vers une nouvelle fédération

Le Congrès de la F.G.M. (La Rochelle en février 81) déclarait dans sa résolution :

« Le 38^e Congrès de la F.G.M. mandate le Conseil Fédéral, pour mettre en œuvre avec les différentes structures concernées : (Mineurs, S.N.P.E.A.) avec tous les secteurs hors U.I.M.M. et en confrontation avec les Unions Fédérales d'Industries actuelles, les syndicats, les unions métallos, les adaptations nécessaires, y compris financières, pour une plus grande efficacité de notre action, suivant les éléments du débat du Congrès.

Les syndicats poursuivront dès 1981 la réflexion engagée au 38^e Congrès.

Le travail réalisé au niveau du Conseil Fédéral sera confronté et enrichi, au cours d'un rassemblement national des secrétaires de syndicats qui se tiendra au plus tard en juin 1982.

Le Conseil Fédéral appréciera les échéances, les moyens à mettre en œuvre. En tout état de cause, le 39^e Congrès constituera l'échéance ultime. »

Le mandat donné au Conseil Fédéral est entré en application : Assemblée Générale des syndicats Métaux en octobre 82, rencontres entre les secrétariats nationaux. La dernière en date a eu lieu les 18 et 19 janvier 1983 entre la Fédération Nationale des Mineurs et la Fédération Générale de la Métallurgie. Les débats vont se poursuivre. La prochaine étape sera le Conseil Fédéral du 14 au 19 mars 83, où des représentants des mineurs participeront aux travaux. La suivante sera une deuxième Assemblée Générale des syndicats les 7 et 8 juin 1983.

Pour que ces débats au niveau national ne restent pas des « sommets syndicaux » les deux exécutifs des mineurs et métallo C.F.D.T. appellent les syndicats et Unions Métaux concernés à se rencontrer pour faire mieux connaissance et préparer l'avenir commun. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle Fédération qui ne s'appuierait pas sur la volonté et la possibilité d'activités communes aux différents niveaux de l'organisation.

Cette démarche, tous ces débats doivent aboutir en mai 1984 à des Congrès de dissolution des deux fédérations pour construire une nouvelle fédération qui tiendra aussitôt son premier congrès.

LE PETIT CANARD NOIR DE LA F.G.M.

C'est ainsi que Gérard DANTIN, le Secrétaire Général du Syndicat National du Personnel de l'Energie Atomique, devait appeler son syndicat qui est entré dans une démarche de dénationalisation pour créer des « syndicats de site ». Le dernier congrès (du 11 au 14 novembre 1982 à Méjannes-le-Clap) du S.N.P.E.A. a décidé de continuer à être partie intégrante de la F.G.M. Cette « branche nucléaire » s'appuiera sur des syndicats de site constitués des différentes sections syndicales du même site industriel.

tés fort diverses qui vont de la recherche fondamentale et appliquée comme la maison mère le C.E.A., le retraitement et l'enrichissement des combustibles comme la C.O.G.E.M.A., l'informatique de service et scientifique comme la C.I.S.I., ou bien encore la construction de barrière pour la diffusion gazeuse comme la S.F.E.C., ou la construction de petit réacteur comme Technicatome.

Ces entreprises sont dispersées sur une vingtaine de sites répartis aux 4 coins de l'hexagone.

LE GROUPE C.E.A.

Pour faire un peu d'histoire, rappelons simplement que le C.E.A.* a été créé par ordonnance en 1945. Ce n'est ni une entreprise de droit privé, ni une entreprise à statut type E.D.F., mais un Etablissement Public Industriel et Commercial.

L'objectif officiel du C.E.A. lors de sa création était de développer l'énergie nucléaire d'origine civile, mais l'objectif réel et non avoué était la production du plutonium. C'est ainsi que parmi les premières réalisations du C.E.A. on note la construction des réacteurs G 1 et G 2 qui sont essentiellement des réacteurs plutonigènes et dont la production devait amener les premières explosions nucléaires françaises.

Mais la complexité des techniques mises en œuvre, leur diversité devait très vite conduire le C.E.A. à devenir une entreprise multidisciplinaire où cohabitent des chercheurs, des ingénieurs et techniciens de toutes formations : des physiciens, des chimistes, des biologistes, des informaticiens, mais aussi dans les centres de production des O.S., des O.P., des préparateurs de fabrication, etc.

Le C.E.A. de 1945 à 1974 devait se développer pour arriver à regrouper aux alentours de 33 000 travailleurs.

Aujourd'hui, les entreprises du groupe C.E.A. recouvrent des réalités



La C.F.D.T. est la seule organisation syndicale implantée dans toutes les entreprises présentes sur les divers établissements du groupe C.E.A.

Les activités du S.N.P.E.A. sont celles de tout syndicat, mais deux d'entre elles méritent d'être soulignées.

conditions de travail. En 1976, un livre de plus de 500 pages « l'électro-nucléaire en France » tentait de vulgariser ce qu'est le nucléaire en donnant un éclairage syndical. Ce livre a été vendu à ce jour à plus de 50 000 exemplaires.

Les hors-statuts :

Un autre axe d'action important a été aussi le travail effectué pour l'intégration des hors-statuts.

Ce travail ne date pas de quelques années. Il a été entrepris dès avant 1968.

Au fil des années, ce problème devint un des problèmes essentiels du syndicat qui a mené l'action : en particulier un nombre de procès incalculable pour faire inscrire les hors-statuts sur les listes électorales D.P.

Puis le 10 mai 1981 est survenu : depuis si l'on compte les filiales, c'est un chiffre de près de 5 000 hors-statuts intégrés dont il faut faire état, soit plus de 15 % de l'effectif initial du groupe. Ceci n'est pas une mince victoire.

Si ces revendications ont enfin été reprises par les Directions d'Entreprises et par le Gouvernement, cela n'est pas dû au hasard.

Portées par le syndicat depuis des années, ces revendications étaient enracinées dans l'espoir social des travailleurs du groupe. Elles représentent l'image possible d'une amorce du changement et s'imposaient de fait. Elles se sont réalisées.

* C.E.A. = Commissariat à l'Energie Atomique.

* S.N.P.E.A. = Syndicat National du Personnel de l'Energie Atomique.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MINEURS

Les Mineurs se sont définitivement décidés à mettre en œuvre la démarche menant à l'unité organique entre la F.N.M. et la F.G.M. Leur dernier congrès à BERCK du 27 au 30 octobre 1982 a confirmé l'orientation prise déjà à leur précédent congrès à BLANZY. La « résolution sur les frontières fédérales » a été adoptée par 1940 voix pour, et 645 contre.

D'accord pour l'unité organique

« Après débat à l'intérieur de la fédération avec la confédération et la fédération générale de la métallurgie, le congrès décide le principe de regroupement avec la F.G.M. »

Le congrès mandate les instances fédérales pour réaliser l'unité organique entre la fédération nationale des mineurs et la fédération nationale de la métallurgie en veillant à ce que :

- l'entité mineur (travailleurs actifs et retraités) soit préservée tant au niveau national qu'au niveau des syndicats. Le maintien de cette entité doit trouver une traduction au niveau des statuts, de la politique des hommes et des moyens financiers ;
- le regroupement de la fédération des mineurs et de la F.G.M. se traduise par la création d'une nouvelle fédération, dont le titre pourrait être Fédération Générale de la Métallurgie et des Mines (F.G.M.M.). »

Les substances

C'est un terme que les métallos devront connaître. En effet, c'est ainsi que les mineurs désignent ce qu'on appelle branche ou secteur industriel dans la Métallurgie. Pour les métallos, ce sont l'automobile, l'aéronautique, l'informatique, la sidérurgie, etc. Pour les mineurs, ce sont le charbon, la potasse, le fer, l'ardoise, etc.

La Fédération des Mineurs regroupe tous les travailleurs qui sont régis par le statut du mineur, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont tous dans des entreprises nationalisées. Il y a

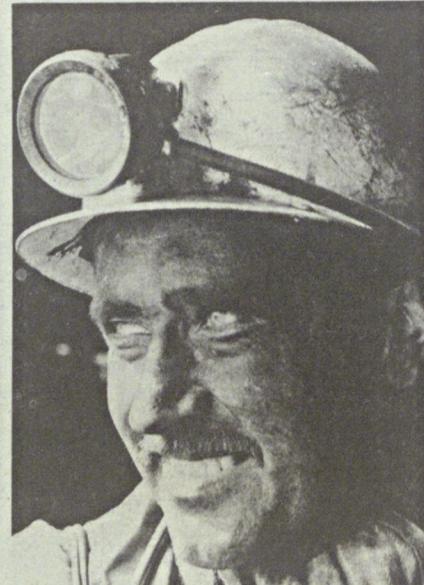
par exemple les Charbonnages de France qui sont une entreprise nationalisée, qui représente encore à l'heure actuelle 56 000 travailleurs à peu près, répartis en 3 grands bassins : le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et le Centre Midi. Le Centre Midi n'étant pas un bassin mais un regroupement administratif d'un certain nombre de houillères très dispersées les unes par rapport aux autres ; ça va de Gardane en Provence en passant par Grenoble La Mure et Blanzy ou l'Auvergne. Ce sont aussi les travailleurs des mines de fer, essentiellement dans l'Est, ce sont les travailleurs de l'uranium à l'intérieur de la C.O.G.E.M.A., ce sont les travailleurs de Pennaroya (le zinc et le plomb), ce sont les travailleurs de mines d'or du côté de Carcassonne, ce sont également les travailleurs des mines de potasse qui sont dans un statut semi-public, ce sont encore les ardoisières du côté d'Angers.

La Fédération des Mineurs, c'est aussi une part importante de travailleurs retraités qui se sont organisés depuis de longues années. Les retraités, ce sont environ 250 000 personnes dans la Fédération des Mineurs. Les actifs ont été actuellement réduits à moins de 100 000 travailleurs. Le regroupement de la Fédération des mineurs, ce sont des travailleurs qui appartiennent à un même régime de Sécurité sociale qui est le régime minier.

Partis de pas grand-chose

En 1964, l'évolution de la C.F.D.T. a conduit à ce que la majorité des mineurs reste C.F.T.C. C'était la seule Fédération dans la Confédération qui s'est maintenue dans son ensemble à la C.F.T.C.

Cela a conduit à une situation où il n'y avait rien, il fallait tout construire. Lorsque une quinzaine d'années après, les mêmes camarades qui ont construit une Fédération sont obligés de discuter d'un regroupement, ça pose un problème. La scission en 1964 a été quelque chose de positif aussi pour les travailleurs des mines et pour la C.F.D.T. parce qu'elle a obligé la plupart des mineurs et des militants qui étaient souvent les plus jeunes à se sortir d'une certaine forme de corporatisme dans lequel



la profession minière et la corporation minière, comme le dit la C.G.T., étaient enfermées.

C'est ce qui a permis d'arriver aujourd'hui à ce que la Fédération Nationale des Mineurs soit la deuxième organisation dans la profession. La C.G.T., organisation achi-majoritaire dans ces années-là (elle représentait plus de 70 % des travailleurs) a perdu depuis 3 ans la majorité absolue. C'est bien parce qu'inscrits dans une politique d'ouverture, que les mineurs, débattant avec les autres travailleurs de la C.F.D.T., ont pu avancer. La création d'une nouvelle Fédération de la Métallurgie et des Mines, doit avoir cet élément positif aussi, pour les métallurgistes et pour les mineurs.

Un regroupement prévu

En 1964, les camarades qui ont construit cette fédération, l'ont créée pour une période transitoire. L'idée des camarades était de construire une Fédération de l'énergie. La Confédération a d'ailleurs confirmé cette orientation en 1969-70. La fédération était également sur cette ligne, mais petit à petit, personne n'a eu tellement envie de créer cette Fédération de l'énergie. Même si elle se justifie d'un point de vue économique, est-ce qu'on peut construire une Fédération unique-

ment sur des bases économiques, aussi justifiées soient-elles ?

Les camarades d'E.D.F., il faut le dire très simplement, étaient très bien comme ils étaient. Les camarades de la chimie ne voulaient pas lâcher le pétrole, et il faut savoir ce que représentait le pétrole dans les années 70, dans l'économie du pays. Ça représente encore beaucoup aujourd'hui. Les camarades de la F.G.M. tenaient aussi à leurs travailleurs du C.E.A. et du nucléaire... etc.

Il n'y avait pas une volonté politique des uns et des autres de la construire. De plus, à la réflexion, ce n'était pas tellement l'avenir de la Fédération des mineurs. Pourquoi ? Parce qu'en fin de compte, chez les mineurs, tout n'est pas énergie. Il y a le charbon et l'uranium et c'est tout. Le fer, c'est plutôt la sidérurgie, zinc, plomb c'est la métallurgie..., la potasse c'est la chimie. Tout a donc concouru à dire qu'une Fédération de l'énergie telle que certains l'ont imaginée n'était pas pensable. La fédération s'est donc orientée vers un rapprochement avec la Fédération Gaz-Electricité, en pensant que ça pouvait quand même être éventuellement un premier embryon d'une Fédération de l'énergie. Seulement nous sommes une profession de manuels et ça pèse dans la réflexion et dans la manière dont on discute. Quand on discute avec des camarades d'une Fédération essentiellement constituée de techniciens et de cadres, cela pèse dans le débat qu'on peut avoir. Cela pèse aussi sur l'avenir.

Tout cela a conduit à la poursuite de la réflexion, vers un rapprochement avec la Fédération de la Métallurgie.

On constate qu'il y a un certain nombre de secteurs d'activités communs et qu'il faut savoir que le patronat minier se trouve dans l'U.I.M.M. comme son nom l'indique. Même, ceux des Charbonnages de France qui est une entreprise nationalisée, sont en lien direct avec cet organisme patronal. D'autre part, des secteurs d'activités communs : les camarades des mines d'uranium se retrouvent dans le même Comité Central d'Entreprise de la C.O.G.E.M.A. avec les camarades du S.N.P.E.A., les camarades des mines de fer d'Usinor se retrouvent également, comme ceux de Sacilor, il en va de même pour les travailleurs de Peniaroya. Il y a donc un certain nombre de secteurs d'activités qui sont communs, où des militants de nos organisations se rencontrent et se connaissent.

VICTOIRE SYNDICALE DANS LA SIDÉRURGIE

L'intense activité développée par la F.G.M., tant dans les usines et les bassins d'emploi qu'au niveau des groupes industriels, du G.E.S.I.M. (1) et des pouvoirs publics a permis de gagner la reconduction de la C.G.P.S. (2) jusqu'au 31.12.83. Au moment où des milliers d'emplois vont être supprimés dans la sidérurgie entraînant de nombreux départs en pré-retraite et des quantités de mutations, la reconduction de la C.G.P.S. assure aux travailleurs concernés une garantie financière et sociale intéressante.

Les travailleurs et la F.G.M. apportent la preuve que dans un contexte très difficile le syndicalisme est efficace. La C.G.P.S. n'est pas suffisante pour régler les problèmes de la sidérurgie et des travailleurs qu'elle emploie, il faut articuler son application avec des mesures :

- de réduction importante du temps de travail;
- d'Industrialisation des bassins touchés;
- de politique industrielle pour faire une sidérurgie nationale moderne compétitive et bien intégrée à l'activité industrielle nationale.

(1) G.E.S.I.M. (Groupement des Entreprises Sidérurgiques et Minières).

(2) C.G.P.S. (Convention Générale de Protection Sociale).

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Cette année, la Confédération organise un rassemblement de 500 militantes et militants d'entreprise, à PARIS.

Objectif :

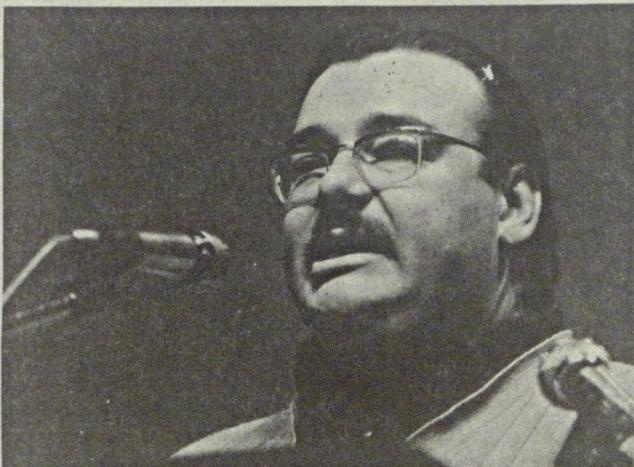
S'approprier les nouveaux droits comme moyens pour parvenir à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

Thème de travail :

● Egalité des salaires - Organisation et durée du travail - Formation professionnelle et permanente - Embauche, mixité des emplois - Très petites entreprises.

La F.G.M. s'inscrira pleinement dans cette initiative, avec une vingtaine de militantes. Ce sera aussi l'occasion de réfléchir à une meilleure prise en charge des problèmes spécifiques des travailleuses par la F.G.M.

**Guy POPIEUL
est élu par le
Conseil Fédéral
Secrétaire
National
de la F.G.M.**



Guy POPIEUL est connu de nombreux militants de la F.G.M. Inséré très fortement dans la section syndicale des Dunes à Dunkerque, une entreprise sidérurgique où la C.F.D.T. est maintenant largement majoritaire, Guy POPIEUL est aussi secrétaire du syndicat de la métallurgie de Dunkerque. Il est membre du Bureau de l'Union Métaux Nord-Pas-de-Calais. Guy a encore milité plusieurs années à l'Inter CREUSOT LOIRE et dans la branche sidérurgique, particulièrement au niveau des aciers spéciaux. Il est membre du Conseil Fédéral depuis plusieurs années.

La nouvelle responsabilité que va assumer Guy POPIEUL l'oblige, ainsi que sa famille à quitter Dunkerque pour venir habiter la région parisienne.

La F.G.M. et le Secrétariat pensent que Guy aura autant d'efficacité dans les nouvelles responsabilités qu'il va assumer. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, une bonne adaptation à leur nouvelle vie dans la région parisienne.

PARLER VRAI

La C.F.D.T. a décidé de dire ce qu'elle pense. Avec leur propension à la personnalisation, la presse, la radio, la télé reprennent plus facilement les propos d'Edmond MAIRE que ceux d'autres militants ou d'autres responsables de la C.F.D.T. La déclaration d'Edmond MAIRE sur le perron de l'Elysée a fait du bruit et a suscité beaucoup de réactions diverses.

Edmond MAIRE a dit ce que pense la Confédération C.F.D.T. Les organisations de la F.G.M.-C.F.D.T., à tous les niveaux Fédération, Unions Métaux, Syndicats, Sections Syndicales, disent ce qu'elles veulent, ce qu'elles pensent.

C'est ainsi que les débats peuvent être clairs pour les travailleurs et travailleuses. C'est la marque que la C.F.D.T. considère qu'ils et qu'elles sont des hommes et des femmes capables de prendre leur sort en main.

La section syndicale de la SECAPI d'Asnières (92), l'affirme clairement dans un tract reproduit ci-dessous.

A PROPOS D'UNE DÉCLARATION D'EDMOND MAIRE

Les attaques virulentes, dont fait l'objet Edmond MAIRE, ont-elles pour but de bâillonner la C.F.D.T.? A voir comment sont déformés, interprétés, manipulés les propos de la C.F.D.T. on est en droit de le penser.

Dans l'entreprise, chaque fois que la C.F.D.T. parle vrai, expose des faits et donne ses positions, on assiste aux remous provoqués par les manipulateurs d'opinion. Peut-être sommes-nous des empêcheurs de «tourner en rond»!

Si ce discours est tenu par d'autres? ... c'est un discours qui s'intègre dans la lutte des classes, quand il vient de la C.F.D.T. c'est de la collaboration de classe!

Dire la vérité aux travailleurs c'est gênant! Pourquoi des débats aussi importants restent-ils souterrains? Quelle place les citoyens ont-ils dans les débats type?

Quand acceptera-t-on de considérer les travailleurs comme des êtres majeurs capables de comprendre les réalités?

Quand respectera-t-on les hommes et les femmes?

La transformation en profondeur de la société française doit-elle se faire dans la lucidité ou en cachette?

La C.F.D.T. devient une cible dès qu'elle manifeste ses positions! Son indépendance est-elle si gênante? Ne pas se plier aux exigences électoralistes et politiciennes serait-ce un crime de «lèse-majorité» de gauche?

La critique est-elle interdite sous un régime de gauche?

CE QU'AVAIT DIT EDMOND MAIRE A SA SORTIE DE L'ELYSEE

Si un deuxième plan de rigueur s'avère nécessaire — et cette hypothèse doit maintenant être envisagée, — il devra contenir des options fermes en faveur des chômeurs, des

bas salaires, et une réforme fiscale qui pose les conditions d'une lutte contre les inégalités, «Il y a des menaces sur le franc, des menaces sur l'avenir économique» (...) «Il n'est jamais bon que les responsables cachent la vérité».

«Quand on regarde en face cette situation, le mieux c'est de commencer à temps à faire des hypothèses sur ce que doit être la réponse, sur ce que doit être l'évolution de la rigueur, car la rigueur restera ô combien nécessaire. C'est pourquoi j'ai exprimé avec force les priorités sociales et les évolutions que n'acceptera pas la C.F.D.T., de façon à ce que les choses soient très claires.» La C.F.D.T. «s'opposera par avance à toute radicalisation politique et à toute forme de protectionnisme».



L'ACTION SYNDICALE A L'HEURE DE L'EUROPE CES



La Confédération Européenne des Syndicats à laquelle est affiliée la C.F.D.T. a lancé une importante campagne d'action sur l'emploi. Devant les dégradations grandissantes du marché de l'emploi au sein de la Communauté, la C.E.S. se fixe comme principal objectif la Réduction du Temps de Travail. Elle vise un objectif de réduction de 10% environ dans les trois ans à venir. Pour parvenir à réaliser son programme ambitieux, la C.E.S. a commencé une tournée d'interpellation des Chefs d'Etat de la Communauté. Elle a notamment été reçue par F. MITTERRAND le 11 janvier 1983. Elle a organisé une importante manifestation le 11 février 1983 à BRUXELLES. La F.G.M. était représentée à cette manifestation par deux Secrétaires Nationaux ainsi que par de nombreux militants, notamment de ses Unions Métaux frontalières. Un grand meeting réunira les Secrétaires Généraux ou Présidents de toutes ses organisations affiliées le 21 mars à BRUXELLES, pour le prochain sommet européen. Elle prépare un certain nombre d'autres rassemblements en 1983. La F.G.M. s'associe pleinement à cette campagne. Nous sommes tous concernés par cette nécessité de faire reculer le chômage. Une action concertée des pays de la Communauté doit être appuyée par tous les travailleurs concernés, puisque nous savons tous maintenant que la crise économique ne se limite pas aux frontières françaises. A tout appel concernant cette initiative, soyez prêts à répondre: présents! Informez les travailleurs de ce qui existe, ce qui se fait. L'enjeu est d'importance.